

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Informatique

Université François Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences , ingénierie

Établissement déposant : Université François Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Informatique* a pour objectif de dispenser la formation théorique et pratique permettant une poursuite d'études dans le domaine de l'informatique, ou une orientation immédiate dans la vie active. Les enseignements de spécialité couvrent les domaines principaux de l'informatique actuelle. Des enseignements de découverte et de sensibilisation et des enseignements des compétences utiles au monde du travail sont également présents. Les diplômés peuvent continuer leur formation dans des masters ou des écoles d'ingénieurs. Les étudiants peuvent également se réorienter en cours de formation vers des formations courtes du domaine (licence professionnelle). La licence est généraliste. L'enseignement fait une place conséquente à la réalisation de projets de groupe par les étudiants. La première année de licence (L1) est commune avec la licence *Mathématiques*. Elle est enseignée sur les sites de Blois et Tours. L'enseignement en petits groupes est privilégié. A partir du deuxième semestre, un parcours international sélectif *European Computer Science* (ECS) est proposé. Par ailleurs, pour les étudiants en difficulté, notamment ceux ne venant pas de baccalauréats généraux scientifiques, un parcours *Aide à la réussite* est proposé, avec des enseignements de remise à niveau. A partir de la deuxième année de licence (L2), la formation n'est présente que sur le site de Blois. Les étudiants peuvent éventuellement choisir de s'orienter vers une licence professionnelle (LP) du domaine et sont accompagnés dans ce cheminement. En troisième année de licence (L3), les étudiants du parcours ECS doivent effectuer une mobilité dans une université européenne partenaire, et peuvent ainsi obtenir un double diplôme.

Analyse

Objectifs

La licence a pour objectif de dispenser la formation théorique et pratique nécessaire à une poursuite d'études dans le domaine de l'informatique. La licence est une formation généraliste, et les enseignements couvrent les domaines principaux de l'informatique actuelle : programmation/développement, système d'exploitation, base de données, réseaux, WEB.

Des enseignements de découverte et de sensibilisation au monde du travail sont présents et peuvent permettre d'envisager une sortie immédiate vers celui-ci. Mais dans le cas d'un tel projet, les étudiants sont incités à poursuivre leur formation dans une licence professionnelle de l'établissement (*Qualité et sécurité*) leur permettant d'exercer directement un métier dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information à un niveau d'assistant ingénieur. La licence peut également permettre d'envisager théoriquement une orientation immédiate vers cette catégorie d'emploi, plus spécifiquement dans le développement/intégration d'applications, les bases de données et les réseaux, mais en pratique les diplômés privilégient la poursuite d'études. La licence propose également un parcours d'excellence au travers d'une double licence européenne *European Computer Science*. D'une part ce parcours est sélectif et est donc destiné aux meilleurs étudiants, d'autre part il revêt une dimension internationale en amenant les étudiants à une année de mobilité dans une université étrangère. La formation est en évolution permanente afin de suivre les évolutions rapides du domaine informatique (informatique mobile, big data, notamment).

Organisation

La mention procède par une spécialisation progressive à partir de la première année.

La première année est enseignée sur les sites de Blois et de Tours. Elle est commune aux étudiants de *Mathématiques et d'Informatique*, alors que le premier semestre est également commun avec la licence de *Physique-chimie*. Au premier semestre, à côté du parcours général, un parcours *Aide à la réussite* est prévu pour l'accueil des étudiants issus de baccalauréats non généraux. Mais les deux parcours ne diffèrent que par une unité d'enseignement (UE) de remise à niveau, ce qui n'est probablement pas suffisant pour une réelle intégration de ces publics. Le parcours sélectif ECS, qui destine à une mobilité géographique en L3, débute au semestre 2.

Il y a peu d'options, et elles semblent uniquement destinées à débiter la spécialisation : dominante informatique à Blois, mathématique à Tours. Globalement, la différence entre les deux sites n'est pas très claire.

Le parcours spécifique à l'informatique débute en L2, il n'est alors plus présent que sur le site de Blois.

Des unités d'enseignement d'ouverture (UEO) sont présentes, du semestre 2 au semestre 6. Elles permettent l'acquisition de compétences professionnalisantes, la préparation de certifications en langues (certification en langue de l'enseignement supérieur), ou la découverte d'autres domaines (ceux-ci ne sont pas précisés dans le dossier).

Hormis les remarques faites sur la nécessaire adaptation permanente aux évolutions technologiques du domaine (développement mobile), les contenus sont conformes à l'attendu. On peut remarquer la proportion non négligeable d'enseignements d'ouverture et de professionnalisation. On peut toutefois regretter une proportion élevée de mathématiques inadaptées à une formation d'informatique en première année, ainsi que la présence d'enseignements de physique/chimie. Par ailleurs, les responsables de formation reconnaissent qu'il faut désormais adapter les contenus à la mise en place d'enseignements d'informatique au lycée.

La localisation de la formation sur deux sites (Tours et Blois), avec une implantation majeure sur le site délocalisé de Blois ne facilite pas la lisibilité de l'offre de formation et à l'intégration de celle-ci dans l'offre globale de l'établissement.

Le parcours ECS s'adosse au parcours général. Cette double-licence est le fruit d'un accord avec sept universités européennes partenaires. Il s'agit d'un parcours d'excellence en première et deuxième année, qui se distingue du parcours normal par la présence d'enseignements complémentaires de langue et culture européenne, complété par une mobilité géographique dans l'une des universités partenaires en troisième année.

Positionnement dans l'environnement

Il s'agit d'une licence d'*Informatique* classique avec une double localisation de la première année à Tours et Blois. Par ailleurs, la licence propose d'une part un parcours *Aide à la réussite* pour les titulaires de baccalauréats non généraux et scientifiques, avec un tutorat spécifique, d'autre part un parcours d'excellence européen (ECS). Cet effort d'accompagnement de la population étudiante hétérogène est louable. Ces éléments contribuent à l'attractivité de la formation.

Les liens avec le monde du travail passent notamment par l'implication de professionnels intervenant dans la licence.

Un débouché naturel de la formation est le master local *Systèmes d'information et analyse décisionnelle*, il recrute environ la moitié de la promotion de la licence. Un autre master *Erasmus Mundus (Information Technologies for Business Intelligence)* est également accessible, mais constitue un débouché très marginal. Et pour les étudiants en difficulté dans un cursus généraliste, leur réorientation vers une licence professionnelle est encouragée et accompagnée.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique, composée de 13 enseignants-chercheurs, quatre enseignants et deux personnels non-enseignants, est impliquée dans la licence et trois diplômes locaux de masters. Le dossier note le problème récurrent de sous-encadrement, lié à la petite taille de l'équipe qui doit en outre faire face à des effectifs en hausse en licence.

Les intervenants extérieurs sont issus du tissu économique local, une partie est constituée d'anciens étudiants de la licence, et ils interviennent notamment dans le domaine de spécialité. Ils réalisent globalement 30 % des enseignements.

Le dossier décrit presque exclusivement le fonctionnement de l'équipe de Blois. Le lien avec le fonctionnement de la première année à Tours n'apparaît pas dans le dossier. A Blois, les responsabilités sont clairement réparties. L'équipe se réunit chaque mois, parfois en présence des représentants étudiants. Chaque réunion donne lieu à un compte-rendu. La taille de l'équipe contribue à une proximité réelle avec les étudiants.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont en forte progression depuis 2010. Le dossier évoque uniquement le cas de Blois, une analyse fine étant rendue difficile dans le cas de Tours du fait de l'absence de distinction entre les étudiants de *Mathématiques et d'Informatique*. L'effectif total de la licence est passé de 99 à 160 entre 2010-2011 et 2015-2016, de 34 à 79 pour la première année à Blois, entraînant un doublement des groupes d'enseignement. La capacité a dû être limitée à 70 étudiants, car il n'y a pas eu dans le même temps d'évolution de l'effectif enseignant. A Tours, la progression semble moins marquée car le même phénomène ne touche pas les effectifs de mathématiques. La formation souhaite imposer dans le futur une sélection systématique des candidats APB. L'attractivité de la formation ne fait pas de doute.

Le taux de réussite en première année varie entre 40 et 60 % environ (plutôt 70 à 80 % hors abandon). Une analyse plus fine est menée sur les étudiants qui bénéficient du parcours *Aide à la réussite* et sur les redoublants. En première année, les taux de réussite des étudiants de ce parcours sont encourageants : jusqu'à 82 % hors abandons. Ils restent toutefois très fluctuants.

En deuxième année, entre 10 et 30 % de l'effectif ne provient pas des premières années des deux sites (Blois/Tours), et sont issus de brevets de techniciens supérieurs (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT) ou de l'étranger. En L3, cette proportion est comprise entre 22 % et 50 %, ce complément de flux venant ici principalement de l'étranger. Les taux de réussite sont sujets à de très fortes variations, et ce dans toutes les années : de 48 % à 57 % en L1, de 50 % à 76 % en L2, de 52 % à 80 % en L3. Ces taux sont parfois étonnamment bas en L2 et L3.

La totalité des diplômés poursuit sa formation dans des masters ou des écoles d'ingénieur, en majorité vers des formations qui ne sont pas dans la même université (jusqu'à 80 %). La licence ne revendique pas un statut de formation professionnalisante ayant des débouchés immédiats dans le monde du travail. Jusqu'à 42 % des étudiants de deuxième année s'orientent vers une licence professionnelle, les étudiants sont notamment très accompagnés dans une réorientation vers la licence professionnelle *Qualité - Sécurité des Systèmes d'Information*.

En L3, les étudiants non diplômés redoublent systématiquement (pas de chiffres).

Place de la recherche

A quelques exceptions près, la totalité de l'effectif enseignant est rattaché au laboratoire d'informatique de Tours, dans une seule et même équipe (base de données et traitement automatique de la langue). Ceci influence à la marge le contenu de la formation, qui reste généraliste. L'équipe insiste sur cette thématique forte supposée servir d'appui à une orientation des étudiants vers le Master *Systèmes d'information pour l'aide à la décision* (SIAD), mais cette orientation est minoritaire (seulement 20 % en 2014-2015).

Des modules d'enseignement permettent aux étudiants de découvrir les métiers de la recherche. Par ailleurs, l'équipe organise une manifestation de présentation vulgarisée des travaux de recherche (ApéroScience). Certains séminaires du master SIAD sont également ouverts aux étudiants de la licence.

Le développement de la sensibilisation des étudiants à la recherche est un des objectifs de la formation.

Place de la professionnalisation

La licence intègre une part non négligeable d'enseignements contribuant à la professionnalisation, et ceci traduit une attention avérée de l'équipe par rapport à cette question. 30 % des enseignements sont donnés par des professionnels, provenant de grandes entreprises implantées localement (ATOS Wordline, Umanis...).

Une action est menée tout au long de la formation afin d'aider l'étudiant dans la construction d'un projet professionnel, que celui-ci se construise au travers d'études courtes ou longues. Il s'agit du module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence. Il comporte une partie d'enseignement à proprement parler, et des parties de travail en autonomie. La validation de ce module est obligatoire pour valider le diplôme. En deuxième année, ce module présente le domaine de formation de la licence professionnelle locale *Qualité et sécurité dans les systèmes d'information* vers laquelle certains étudiants sont ensuite orientés, et en troisième année, une UE « découverte des métiers de l'informatique » les amène à une réflexion sur leur orientation après la licence.

Place des projets et des stages

La formation fait une bonne place aux projets : de 2 par semestre en L1 à 4 ou 5 en L3. En L3, un projet mobilise des compétences issues de divers enseignements. Les étudiants se plaignent d'ailleurs d'une surcharge de travail en ce domaine, imputée par l'équipe pédagogique à des problèmes d'organisation du temps de travail. On note une initiative intéressante, avec un projet commun aux L1 et L2. Il n'y a pas de projet strictement personnel. L'évaluation des projets utilise des modalités diverses : oral, mémoire, démonstration...

Un stage de 8 à 12 semaines est obligatoire en L3 (pas de compensation possible par d'autres matières). Il se déroule dans des entreprises locales partenaires de la formation. Le stage est évalué en tenant compte du travail réalisé, de la qualité du mémoire, et de celle de la soutenance orale. Un répertoire de stage est maintenu à jour, et la licence assure la communication d'un certains nombres d'offres. Il n'y a pas de suivi spécifique du déroulement du stage, si ce n'est par le responsable de la formation. Les étudiants peuvent également effectuer des stages non obligatoires.

Place de l'international

La dimension internationale est essentiellement liée à la double-licence *European Computer Science*. Il s'agit d'un parcours d'excellence en L1 et L2 (UE complémentaire de langue et culture européenne), complété par une mobilité géographique dans l'une des universités partenaires en L3.

L'accès à ce parcours sélectif se fait en fin de premier semestre de L1.

Les universités partenaires sont : Turun Ammattikorkeakoulu (Turku, Suomi), université de Lorraine (Metz, France), Hochschule für Angewandte Wissenschaften (Hamburg, Deutschland), Università Ca' Foscari Venezia (Venezia, Italia), Instituto Politécnico de Coimbra (Coimbra, Portugal), Universitatea de Vest din Timisoara (Timisoara, Romania), Universidad de Burgos (Burgos, España).

La place de l'enseignement de la langue anglaise est conséquente : environ 22 heures dans chacun des six semestres. Une seconde langue est possible pour les étudiants du parcours ECS, avec un volume d'une vingtaine d'heures par semestre. Toutefois, les effectifs impliqués par le parcours ECS sont extrêmement faibles : six mobilités entrantes, cinq sortantes en six années de fonctionnement. La raison est principalement le fait que le nombre de mobilités vers des pays anglophones, qui motive particulièrement les étudiants, est très restreint. La solution d'un parcours entièrement en langue anglaise est actuellement à l'étude.

La dimension internationale est supposée être aussi présente dans la possibilité d'orientation vers un master *Erasmus Mundus*, mais très peu d'étudiants de la licence choisissent cette voie (une seule candidature).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Bien que normalement destinée à des étudiants scientifiques, la licence accueille une proportion importante d'étudiants qui ne sont pas issus de baccalauréats scientifiques (jusqu'à 60 %). Pour les étudiants issus de baccalauréats non scientifiques, le parcours *Aide à la réussite* permet un accompagnement spécifique personnalisé. Le taux de réussite de ces étudiants, hors abandon, monte ainsi parfois jusqu'à 80 % (principalement bac littéraire -L et économique et social -ES, et bac *sciences et technologies de l'industrie et du développement durable* -STI2D). Le taux d'abandon est en baisse. Les bacheliers issus des filières scientifiques sont également intéressés par cette disposition, au moins pour les plus faibles d'entre eux.

Environ 2/3 des étudiants de L2 sont issus d'autres formations que la L1 de Blois : L1 de Tours, BTS, DUT, étranger, autres. Le taux d'abandon est compris entre 10 % et 20 %. Ce recrutement convient à l'équipe. Les taux de réussite sont ici variables et dépendent fortement de la proportion d'étudiants de L2 issus du parcours *Aide à la réussite* : ceux-ci peinent à valider leur L2, et l'équipe ne dispose pas des moyens nécessaires au fonctionnement du dispositif dans les années ultérieures. Il est possible de se réorienter vers une licence professionnelle *Qualité - sécurité des systèmes d'information* en ayant suivi une UE prévue à cet effet en deuxième année.

En L3 la proportion d'entrants venant d'autres formations est comprise entre 22 % et 50 %, provenant majoritairement de l'étranger. Le taux de réussite hors abandon est situé entre 60 et 80 %, le taux d'abandon étant entre 3 % et 9 %, ces taux dépendant fortement de la proportion d'étudiants issus de licence professionnelle et de l'étranger.

La mutualisation forte de la L1 permet des réorientations, mais les étudiants de la licence *Informatique* ne se saisissent pas de cette possibilité, alors que de rares cas de réorientation des mathématiques vers l'informatique ont été observés. L'équipe pédagogique de la licence *Informatique* considère que certains échecs en L1 sont probablement liés à une présence trop forte d'enseignements de mathématiques ; une réflexion pourrait être conduite à ce sujet.

Les possibilités de réorientation ultérieure, à partir de la L2, sont difficiles, d'une part du fait de l'obligation de spécialisation dans un domaine jusqu'alors peu connu des étudiants, d'autre part du fait des accords convenus pour satisfaire aux critères de la licence ECS. La L2 est essentiellement conçue comme une année de choix entre formation courte (licence professionnelle) et longue (master).

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements se font sous la forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Compte tenu de l'effectif actuel, il n'est plus possible de conserver un seul groupe de travail. Mais en première année, l'enseignement de TD/TP est majoritaire. Comme déjà noté, l'enseignement par projets est très présent dans toute la formation. La question de la charge de travail qu'ils imposent est soulevée par les étudiants, et l'équipe est amenée à rencontrer les étudiants régulièrement au cours de ces projets afin de les obliger à un travail plus régulier.

Des expérimentations de nouvelles méthodes pédagogiques sont tentées, comme la pédagogie inversée. Toutefois, cette forme d'enseignement est très intéressante pour des étudiants déjà à l'aise dans la formation, mais pas pour ceux en difficulté. L'expérimentation continue.

La formation utilise les dispositifs de l'établissement pour tous les étudiants en situation particulière (handicapés, salariés...).

L'enseignement d'une deuxième langue vivante (LV2) est réservé aux étudiants du parcours ECS. Mais ces enseignements peuvent également être choisis de manière optionnelle par les autres étudiants. Les étudiants peuvent également compléter leur formation au Centre de ressources en langues.

Evaluation des étudiants

L'évaluation est précisée aux étudiants par le moyen d'un livret étudiant, et rappelée sur l'espace numérique de travail (ENT). Le contrôle continu est privilégié. La part de participation individuelle à chaque projet est évaluée par les autres membres du groupe de projet, c'est une initiative originale permettant d'affiner la note individuelle de contribution à chaque projet.

Toute évaluation fait l'objet d'un retour auprès des étudiants afin de leur préciser les difficultés qu'ils ont rencontrées. Les jurys sont constitués des intervenants principaux des UE. Le jury de L1 est commun aux mentions de *Mathématiques* et *Informatique*. Le jury de premier semestre émet seulement un avis, les points de jury sont discutés en fin d'année. La taille raisonnable des promotions permet un examen individuel de chaque cas. Lorsque c'est nécessaire, le jury statue sur le cas des étudiants candidatant à l'entrée dans le parcours ECS.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le contrôle continu est quasi-systématique, et contribue à un suivi régulier de la progression des étudiants. Parfois l'évaluation est faite via la plateforme Moodle, éventuellement sous la forme de questions à choix multiples. Le temps de travail dans chaque UE est évalué par les étudiants, mais cette appréciation semble peu fiable. La question de la charge de travail est délicate, car souvent perturbée par des difficultés d'organisation et de gestion de ce temps de travail.

La première année est vue comme une année de transition entre le lycée et l'université, où le développement de l'autonomie de l'étudiant est recherché.

Il n'y a pas de livret de compétences ou équivalent, qui permettrait un accompagnement de l'étudiant dans le suivi de l'acquisition progressive de ses compétences.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est absente.

Suivi des diplômés

Une liste d'anciens étudiants est constituée, mais il n'y a pas de dispositif spécifique de suivi systématique de tous les étudiants. Certains, une fois en emploi, viennent participer aux conférences métiers. Par ailleurs, la formation organise une cérémonie de remise de diplôme, neuf mois après obtention, qui peut contribuer au maintien du lien avec les anciens étudiants.

Les débouchés locaux principaux en termes de formations sont le master *Systèmes d'information pour l'aide à la décision* (SIAD) et le master *Information Technology for Business Intelligence* (IT4BI), mais souvent une majorité d'étudiants se dirigent vers d'autres formations (entre 35 % et 80 %). Le master SIAD rebute certains étudiants qui estiment qu'il requiert un niveau de formalisation trop élevé. Il n'y a pas d'entrée directe dans la vie professionnelle, les étudiants sont plutôt incités à s'orienter vers une licence professionnelle (entre 6 % et 42 % des étudiants de L2).

En ce qui concerne les sorties d'étudiants non-diplômés on peut remarquer que l'équipe se préoccupe de leur devenir. Des formes de contrats pédagogiques adaptés sont proposées aux étudiants en difficulté en L1, et ceci donne de bons résultats.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le Conseil de perfectionnement existe depuis longtemps, la formation était il y a une dizaine d'années rattachée à un Institut universitaire professionnalisé (IUP) où cette pratique était courante. Il se réunit environ tous les 18 mois. Le Conseil est commun à la licence et aux masters du département d'informatique. Il réunit des enseignants, des étudiants, des professionnels, des responsables d'autres formations d'informatique au niveau régional et de représentants des collectivités locales. Le dossier revendique une culture qualité issue de son ancien rattachement à un IUP. Dans le dossier il n'y pas de compte-rendu de ce Conseil qui permettrait de se rendre compte de son niveau d'analyse.

Les enseignements sont évalués par les étudiants au moyen de sondages, ainsi que l'organisation globale de la formation. Le point essentiellement retenu par le dossier à l'issue de cette évaluation concerne la présence d'enseignements de physique-chimie non pertinents (70 heures/étudiants au premier semestre).

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La préoccupation de professionnalisation des étudiants est bien présente.
- Des effectifs en hausse qui traduisent une attractivité réelle.
- La formation propose des dispositifs d'orientation active tout au long de la licence.

- Le dispositif « aide à la réussite » prévu en première année pour les titulaires de baccalauréats non-scientifiques, qui donne des résultats positifs.
- La formation expérimente de nouvelles méthodes pédagogiques, comme la pédagogie inversée.
- La filière d'excellence internationale permettant une double diplomation.

Points faibles :

- Les liens entre les deux localisations de la Licence (L1 à Tours et Blois) ne sont pas clairs. Le dossier semble surtout décrire le site de Blois.
- L'absence de suivi structuré des diplômés.
- L'absence de fiche RNCP.
- Le taux de réussite en première année est faible ; par ailleurs, le dispositif d'« aide à la réussite » se limite à la première année, et laisse certains étudiants démunis en L2.
- Les effectifs de la filière ECS sont très faibles.
- L'équipe pédagogique est de petite taille dans un contexte d'effectifs en hausse.

Avis global et recommandations :

La licence *Informatique* est une formation généraliste dans son domaine, mais le souci de la professionnalisation y est bien présent. Son attractivité est reflétée par des effectifs en hausse. La formation permet une orientation vers des masters et écoles d'ingénieur. En cours de formation, des réorientations sont possibles, notamment vers des licences professionnelles. Un dispositif d'accompagnement des bacheliers non scientifiques est prévu en première année. La formation permet également une double diplomation avec des universités européennes partenaires, grâce à la filière sélective *European Computer Science*. Toutefois, le positionnement des deux premières années, l'une à Blois l'autre à Tours n'est pas très lisible.

La formation comporte des enseignements jugés, par l'équipe pédagogique, non pertinents ou mal adaptés à une filière informatique (certains cours de mathématiques et physique/chimie en L1) qui, si ils facilitent une très rare réorientation, semblent peser sur le taux de réussite en L1. L'équipe pédagogique pourrait s'emparer de cette question.

Le dispositif d'accompagnement « aide à la réussite » est limité à la première année, ce qui laisse certains étudiants en situation d'échec et démunis en deuxième année.

La filière internationale ECS doit accroître son attractivité car en l'état elle concerne un nombre trop faible d'étudiants.

Enfin, l'éventualité de mise en œuvre d'une capacité d'accueil limitée dans APB et la petite taille de l'équipe pédagogique devrait pousser à questionner afin d'apporter les éléments nécessaires au soutien de cette.

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

